RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA CE DE L'UD
vendredi 19 novembre 2021

ABRIL Fabien	**Exc**	GÉREAUD ÉRIC	**P**	ROBERT Françoise	**Exc.**
ANDRIEU Delphine	**P**	HERVÉ Stéphane	**Exc**	SAIVRES Thierry	**Exc.**
AUDIDIER Renaud	**P**	LABLANCHE Michaël	**P**	TESSERON Jean-Pierre	**P**
AUDUBERT-LALANDE Gwladys	**Exc.**	LAGARDE Jean-Marie [CFC]	**Exc.**	TUYERAS Julien	**P**
BARRET Cathy	**Exc.**	LAVERGNE Véronique	**P**	VAN DEN BUSSCHE Jean-Charles	**P**
BARRI Mickaël	**P**	MORABITO Pierre	**P**	VOISIN Alfredo	**Exc**
BRUNET Véronique	**P**	NEYPOUX Mathieu	**P**	WALLART Jacky	**P**
CARDE Alain Michel	**P**	OUVRARD Benoît [CFC]	**P**		
DA GUIA Julien	**Exc.**	PASCAUD Christian [CFC]	**Exc.**		
DAMOUR Viviane	**P**	RAYMOND Jérôme	**Exc.**		
		INVITÉS :			
BOUYER Daniel [IN.DE.CO.SA.]	**EXC**	PEETERS Colombe [UL Horte & Tardoire]	**Exc.**		
[USR Retraités] D. BAUDOUT	**P**				
GASTOU Patrick [UL Sud Charente]	**P**				
VALADE Éric [Représentant confédéral]	**Exc.**				

***P**résent(e) / **Exc**usé(e) / **A**bsent(e)*

La présidence est assurée par Véronique BRUNET

1. Actualités (E. GEREAUD)

(Annexe 1)

À partir du rapport introductif d'Éric GEREAUD, la CE échange sur la situation sociale actuelle. Les remontées d'une partie des syndicats laissent entrevoir une réelle perspective de lutte sur la question des salaires, et dans de nombreux secteurs en France des luttes s'organisent qui doivent nous servir dans le territoire. Pour autant, un travail considérable est encore à fournir pour amener les salariés dans cette lutte. La CE considère que le moment est à la lutte pour revendiquer partout des augmentations de salaire et l'ouverture de NAO. Il faut donner la possibilité aux salariés d'exprimer leurs revendications sur cette question rapidement et fortement. Celles portées par la CGT (32h, SMIC à 2000€…) doivent être mises en débat dans nos organisations afin que nos syndiqués s'en emparent pleinement. Le gouvernement continue son travail de destruction de nos conquis sociaux et de la Sécurité Sociale et certains membres de la CE s'inquiètent de l'inertie des salariés et ont l'impression que la situation tend à être de plus en plus inquiétante. La montée des idées d'extrême droite dans le pays, bien soutenue par les médias et le gouvernement, entraîne des divisions de plus en plus importantes dans la société qui ne conduisent pas à la réponse collective dont nous aurions besoin. La CE considère qu'aujourd'hui les responsables des syndicats et nos militants doivent être mieux formés et informés pour aller au

contact des salariés et des citoyens afin de répondre à ces questions. L'échec de la COP 26 est également souligné, et la CE rappelle que le capitalisme n'a cure de l'écologie et n'est pas compatible avec une révolution des mentalités et des changements que l'urgence climatique nous impose. Au contraire, le patronat profite de la situation pour récupérer toujours plus d'aides publiques, pour alimenter les dividendes et les principaux pollueurs ne sont toujours pas les payeurs des dégâts qu'ils occasionnent à la planète. La CE considère que la question de l'urgence climatique doit être réellement prise en compte dans nos organisations car cette question est pleinement une question de lutte des classes.

À l'issue des débats, le président fait procéder au vote des différentes propositions suivantes :
La Commission Exécutive décide :

- D'organiser une journée d'étude sur les 32h courant janvier (validée à l'unanimité)
- D'organiser un bureau d'aide au recrutement le vendredi 3 décembre en s'appuyant sur les syndicats des cheminots, de la santé et de l'Éducation Nationale (validée à l'unanimité)
- D'organiser un processus de lutte « augmentation des salaires » qui se décline ainsi :
  - Envoi aux syndicats du modèle de pétition « Salaire » à faire signer aux salariés
  - Envoi aux syndicats d'un tract « Salaires » à distribuer aux salariés appelant à la mobilisation
  - **Organisation le vendredi 17 décembre d'une journée de grève et de mobilisation** en Charente avec dépôt des pétitions et d'une motion au MEDEF, à la Préfecture et dans les structures d'Etat (validé à l'unanimité)

Cette proposition de processus de lutte est validée à la majorité des présents et 2 abstentions.

2. Vie Syndicale : retour sur la Conférence Vie Syndicale et suites à donner, retour des référents avec mise en commun des informations récupérées, Point Orga, Présentation et validation du PFS 2022

➢ *Retour sur la Conférence Vie Syndicale (Michaël LABLANCHE)*:

La CE échange et analyse sur cette journée. Le ressenti est globalement positif avec une réelle satisfaction de revoir les camarades et un moment de convivialité partagé par tous. Le constat unanime est que cette question de la vie syndicale, que nous avons placé au cœur de nos revendications du document d'orientation, nécessite un travail important et en profondeur. Un très grand nombre de nos syndicats rencontrent des difficultés plus ou moins importantes pour bien la faire vivre. Cela est le fruit d'un manque de connaissance des pratiques liée à un déficit important en matière de formations syndicales que nous devons absolument combler pour mettre ou remettre nos orgas en ordre de marche. La question de la politique des cadres syndicaux, c'est-à-dire des responsables de syndicats (SG, DS, trésorier…) est aussi centrale et doit être travaillée très fortement avec les syndicats pour éviter de se retrouver dans les situations que connaissent aujourd'hui des syndicats comme la base Intermarché de Roullet ou celui de l'hôpital de Sud Charente par exemple. Aussi, nos statuts prévoyant des congrès de syndicats tous les 3 ans (qui sont différents des AG), et suite à la période que nous venons de vivre

qui n'a pas permis de les organiser depuis au moins 2019, la CE invite les syndicats qui ne l'ont pas fait en 2021 à organiser ces congrès en 2022 et se tient à leur disposition pour les y aider.
Il est également souligné la nécessité de mieux préparer ces journées en amont, mieux appréhender l'organisation. Ainsi les groupes étaient trop conséquents et avec trop de thèmes à travailler ce qui a pu frustrer certains ou empêcher d'autres de s'exprimer complètement.
La CE juge que cette action doit maintenant connaître des suites pour que nos orgas se réapproprient les outils de vie syndicale et organisent celle-ci au mieux.

À l'issue des débats, le président fait procéder au vote.
À l'unanimité, la Commission Exécutive décide :

- D'organiser des journées d'étude sur des thématiques de la vie syndicale
- De travailler au renforcement de la commission « Vie syndicale »
- D'organiser chaque année une « Conférence Vie Syndicale »
- D'interpeler les orgas non présentes pour les rencontrer via les référents et travailler ces questions en les invitant à participer aux formations et journées d'étude
- D'accompagner tous les syndicats qui le souhaitent pour travailler les questions de vie syndicale (organisation congrès, MAJ statuts, politique des cadres, trésorerie, gestion des reversements…)

➢ *Retour des référents et mise en commun des informations (Michaël LABLANCHE)*:

La CE échange notamment sur les retours d'informations obtenues par les référents et les modalités d'organisation de leur retour afin qu'une meilleure réactivité puisse être mise en place permettant de répondre aux situations rencontrées plus rapidement. Le travail effectué de rencontre et d'échange avec nos syndicats est crucial pour nous permettre de remettre du lien et liant avec eux. La question se pose également sur les syndicats pour lesquels nous n'arrivons pas à obtenir de contact.

À l'issue des débats, et à **l'unanimité, la Commission Exécutive décide :**

- D'envoyer aux référents les fiches des syndicats en version numérique
- D'organiser une formation simplifiée (1 journée) de l'outil COGITIEL pour les membres de la CE de l'UD qui ne connaissent pas l'outil
- De travailler à la mise en place, dans le Cloud CGT, d'un espace « Vie Syndicale » permettant de conserver les éléments de connaissance des syndicats numériquement et d'avoir une seule source partagée avec les ULs concernées.

➢ *Point Orga (Véronique BRUNET)*:

Véronique BRUNET présente l'état d'orga arrêté au 31 octobre (Annexe 2)
Celui-ci laisse apparaître un retard conséquent sur les FNI et timbres pour l'exercice 2020. Concernant les FNI, c'est, après 22 mois d'exercice (!), 257 FNI de moins comparé à celui de 2019, soit plus de 6% de moins ce qui est considérable. Les syndicats qui n'ont toujours pas effectué le moindre reversement,

identifiés en noir dans la liste, en reversant à l'équivalent de leur versement de 2019 porterait au mieux le nombre de syndiqués enregistrés en 2020 à 3897, soit une perte minimale de 162 syndiqués soit à minima 4% de syndiqués en moins ! Et pour la 1ère fois depuis des années un nombre de syndiqués sous les 4000. Malgré plusieurs relances, certains syndicats n'ont toujours pas pris contact avec l'UD pour ces reversements. En outre, il apparait urgent de solutionner la situation de Multipro du Ruffécois et du syndicat de l'aide à domicile. Concernant le premier, malgré plusieurs relances et tentatives de contact avec la camarade de la part de l'UL du Ruffécois et de l'UD, rien ne bouge. Concernant le second, et bien que le CIC se soit engagé à apporter une solution au problème, l'accès à la gestion du compte et donc à la connaissance des syndiqués n'est toujours pas possible. En rouge apparaissent les syndicats qui n'existent plus et qui pour certains avaient effectués des versements en 2019. Ils représentent 47 FNI. Financièrement, la perte est estimée aujourd'hui à 3070,5€ pour les finances de l'UD avec une perte de 1424 timbres. Pour autant, il reste des syndicats qui n'ont pas encore reversé la totalité des timbres de 2020, ils sont invités par la CE à régulariser très rapidement la situation.
Pour l'exercice 2021, la liste des syndicats n'ayant toujours pas effectués de reversement est communiquée. Là aussi, un travail de relance va être effectué conjointement avec les Uls afin que les camarades effectuent rapidement le nécessaire et soit si besoin accompagnés dans leur démarche.

À l'issue des débats, et à **l'unanimité, la Commission Exécutive décide :**

- D'interpeller les syndicats qui n'ont rien reversés pour 2020 en leur signifiant la possibilité de dé mandater le syndicat et ses mandatés (DS, RS, RSS) si la situation perdure.
- D'interpeller les syndicats qui n'ont rien reversés pour 2021 pour une régularisation la plus rapide possible.

➢ *Présentation et validation du plan de formation syndicale 2022 :*

Michaël LABLANCHE présente le plan de formation (Annexe 3)
La CE échange sur le besoin de formation des camarades en lien avec les échanges sur le point « Conférence Vie Syndicale ». Elle estime qu'il n'est plus possible d'être attentiste et au contraire que l'incitation doit être plus forte pour que les secrétaires de syndicat et leur CE travaillent à amener les syndiqués en formation. Les syndicats doivent s'emparer de ce plan et travailler sur le mois de décembre au pré-inscriptions de leur syndiqués dans les formations qui leur seront utiles dans leur responsabilité et/ou mandat et dans leur construction militante. Le congrès ayant validé la possibilité de communiquer une partie des informations directement aux syndiqués, la CE décide d'user de cette possibilité pour les formations syndicales. Enfin, les échanges soulignent aussi le besoin de renouveler parfois les formations générales pour les syndiqués qui ont pu en suivre il y a plusieurs années. L'objectif est de leur permettre de suivre le nouveau cursus de formation à partir de « Participer ».

À l'issue des débats, et à **l'unanimité, la Commission Exécutive décide :**

- D'interpeller les syndicats pour qu'ils travaillent à préinscrire les syndiqués sur les formations dès cette fin d'année.
- D'informer les syndiqués des formations à leur disposition.
- D'interpeller les syndiqués ayant des mandats et/ou responsabilité pour les inscrire automatiquement dans les formations concernant ces mandats et/ou responsabilités en respect de la charte des élus et mandatés
- D'interpeler chaque mois les syndicats ayant enregistrés de nouveaux adhérents pour qu'ils les inscrivent aux formations « S'impliquer » .
- De proposer aux syndicats d'inscrire les syndiqués ayant suivi le niveau 1 avant 2019 dans les formations « Participer » pour leur permettre de suivre le nouveau parcours de formation.

3. Questions diverses

Mandat LOGELIA : La CE de l'UD valide le mandatement de Claudine PONCY.

Projection-débat du 9 décembre : l'UD, pour donner suite aux questions de lutte contre les idées d'extrême droite, organise, sur proposition du camarade Yann CAMARET, une projection-débat à l'UD à 14h. Le documentaire projeté sera « une jeunesse parisienne en résistance » et Henri KRASUCKI, ancien secrétaire général de la CGT, en est un des acteurs principaux. Nous avons donc invité son fils, Pierre, pour échanger avec nous lors du débat qui portera sur la montée actuelle de l'extrême droite en France et s'interroger sur un recommencement de l'histoire.

Journée lutte contre les idées d'extrême droite avec la CSD 16 : le vendredi 27 janvier 2022, une journée d'étude va être coorganisée avec la CSD au théâtre de Ruelle/ Touvre. Cette journée permettra des échanges avec les camarades des syndicats de collectivités dirigées par le RN, ainsi qu'une mise en scène par la compagnie « Théâtre en action » de situations vécues par ces camarades. L'UD va solliciter Philippe MARTINEZ pour l'inviter à participer à cette journée.

Retour sur le CCN : Michaël LABLANCHE fait un retour à la CE des échanges et décisions prises lors du CCN.

Tract député MESNIER : Pierre MORABITO communique à la CE un tract du député MESNIER distribué sur sa circonscription accompagné d'un livret. La CE propose que Pierre travaille à un courrier de réponse qui sera ensuite adressé en tant que communiqué de presse aux médias et transmis aux syndicats.

Elections Professionnelles dans les EHPAD : Suite à l'interpellation d'Alain-Michel CARDE sur ce sujet, la CE décide d'organiser une réunion de la commission « Elections Professionnelles » qui sera chargée de répondre à la demande et de commencer le travail de constitution d'une équipe de camarades chargés de négocier les protocoles électoraux à venir. La question du suivi des EHPAD est à travailler en lien avec l'USD.

ANNEXE 1

Introduction sur le point « Actualités »
Eric GÉREAUD

Une fois de plus, le gouvernement, par la voix de Macron et de Castex, fait la démonstration d'une déconnexion totale de la situation et du quotidien de millions de Français…

Nous sommes face à un gouvernement qui ose tout, sa stratégie est la même à l'encontre de tout. Alors que nous manquons de soignants, les directions mettent à pied les personnels qui n'ont pas le passe sanitaire. Même situation dans l'éducation nationale où Blanquer prétend que si les profs n'ont pas les valeurs de l'éducation, ils devront quitter la profession alors que nous manquons cruellement de profs. Est-ce pour ces raisons qu'ils veulent le report de l'âge du départ à la retraite porté par le Sénat et Macron ?

Je ne le crois pas. A contrario les chiffres du chômage continuent de baisser artificiellement avec les radiations.

Ce monde de brutes, où les chômeurs ne sont que des fainéants et des profiteurs.

Le seul point qu'il paraît important de souligner dans ces décisions c'est le fait que le gouvernement fait machine arrière sur le système d'une retraite par points. Un temps défendu par l'exécutif, celui-ci n'a visiblement plus la cote. Ce système *« a pu créer de l'inquiétude »* a affirmé la ministre BORNE, ajoutant qu'il était *« peut-être préférable »* de faire la réforme différemment.

Les points disparaissent mais le reste s'aggrave, il s'agit désormais de *« repousser l'âge légal »*, *« supprimer les régimes spéciaux en harmonisant les règles entre public et privé »*, *« d'encourager le travail au-delà de l'âge légal »* et de *« faire en sorte qu'au terme d'une carrière complète, aucune pension ne puisse être inférieure à 1.000 euros »*.

Dans le même temps, le renforcement des contrôles sur les chômeurs offusque le monde syndical où même la CFDT, a diffusé une déclaration, qui désapprouve le renforcement des contrôles : ce n'est pas en agissant ainsi qu' *« on va résoudre* (…) *le chômage »*.

Ni d'ailleurs avec la loi de Transformation de la fonction publique datant de 2019, qui prévoit au 1er janvier 2022 pour les agents de toutes les collectivités territoriales de passer aux 35 heures de travail par semaine.

Alors que la CGT porte les 32h c'est encore un recul sur nos conquis sociaux que nous allons perdre.

Nous pourrions envisager de tenir une journée d'étude autour de cette question des 32h afin que nos syndicats soient armés pour aller à la négociation dans les entreprises. Si nous n'arrivons pas à les mettre en place nous arriverons peut-être à éviter d'augmenter le temps de travail.

Décidément nous nous rendons bien compte que nous ne sommes pas dans le même monde que les gens qui dirigent le pays.

Ne nous plaignons pas, nous aurions pu nous retrouver confinés ou avec un couvre-feu, ne désespérez pas, il suffira d'attendre quelques jours et nous arriverons à cette situation.

« Heureusement » que l'entreprise EDF est là pour remettre du baume au cœur, c'est la fin des coupures d'électricité annoncée, elle intervient au lendemain de la première journée contre la précarité énergétique du mercredi 10 novembre. Elle arrive aussi dans un contexte où la brutale flambée des prix de l'énergie suscite mécontentement et inquiétude chez les Français, ce qui a conduit le gouvernement à décider de verser une « indemnité inflation » de 100 euros pour toutes les personnes au revenu inférieur à 2 000 euros par mois. Ça ne va pas régler le problème de la précarité énergétique qui touche 5,6 millions de ménages en France. ENGIE n'étant pas philanthrope, cette pseudo action sociale va tout de même contraindre les personnes confrontées à ces situations à devoir choisir entre le chauffage ou le chauffe-eau, entre le frigo ou le lave-linge. La limitation de puissance ne répond pas aux besoins de ces personnes. D'autant que les concurrents eux n'appliqueront pas cette fin des coupures. La revendication d'un service public de l'Energie portée par nos camarades de la FNME trouve notamment ici tout son sens pour répondre aux besoins vitaux des citoyens.

Au travers de cette situation, le gouvernement reconnaît la revendication de la CGT, puisqu'il va généreusement accorder aux citoyens qui perçoivent moins de 2000€, un chèque de 100€ soit 8€30/mois pour 38 millions de personnes.

La CGT enchaîne les communiqués pour réclamer des hausses de salaires, les luttes se multiplient pour ces revendications, elles sont donc bien d'actualité et surtout justifiées pour répondre à l'urgence sociale qui est déjà bien présente et qui risque de s'amplifier dans les mois à venir. Il est important de rendre visible les luttes pour l'augmentation des salaires qui se développent sur notre territoire, dans nos entreprises, dans nos professions en les postant sur la carte des mobilisations.

Pour amplifier cette revendication, nous vous proposons de lancer un processus autour de la campagne salaire avec la pétition à faire signer massivement, le tract salaire pour argumenter notre démarche ainsi que le courrier type pour demander l'ouverture des négociations dans les entreprises mais également pour justifier l'évolution du point d'indice pour les fonctionnaires. Partout, dans toutes les entreprises et administrations où nous sommes présents, nous devons aller au-devant des salariés pour leur porter cette pétition et ce tract et interpeller nos directions pour l'ouverture de NAO sans attendre ! Pour rendre encore plus visible notre action, nous pourrions envisager une journée de mobilisation courant décembre lors de laquelle nous irions déposer les pétitions à la Préfecture, au Medef, aux chambres patronales ainsi qu'aux structures institutionnelles telles que l'ARS et DASDEN.

Puisque nous en sommes aux mobilisations, je ne peux faire ce rapport d'actualité sans revenir sur la journée du 5 et surtout les suites que nous allons lui donner. L'UD représentée par Michaël et moi-même sommes allés à la préfecture le mercredi 10 novembre, une très belle rencontre, nous n'attendions pas grand-chose, nous n'avons donc pas été déçus tellement la préfète ne répond de rien. Elle s'occupe des services de la préfecture et de ceux qui répondent directement d'elle, pour les autres il faut s'adresser à la DIRRECTE, à l'ARS, au Rectorat… mais en aucun cas à elle.

Au niveau national, l'intersyndicale reste « vivante » et continue le travail commun mais force est de constater que FO reste tel qu'on la connaît, une fois oui, une fois non, on y est, on n'y est pas, bref cela ne permet pas une grande clarté. Pour autant, le CCN de cette semaine a demandé aux organisations de continuer à travailler à la mobilisation en se concentrant sur la question des salaires. Notre plan de travail est donc complètement dans les attentes du CCN et nos syndicats doivent vraiment s'en emparer pleinement.

Je vous invite aussi à faire un très large écho autour de la journée d'action des retraités du 2 décembre qui aura lieu à Paris. 100 places ont été réservés dans le train, il n'y a plus qu'à trouver qui va s'assoir dans les fauteuils. À cette heure seulement 40 sont pris. L'UD a invité les syndicats à inscrire les camarades proches de leur fin d'activité professionnelle, alors mobilisons-nous pour remplir ce train et accompagner nos camarades retraités car leurs revendications sont aussi les nôtres.

Autre moment d'action de ce début décembre, la manifestation annuelle autour des privés d'emploi et des précaires organisée à Paris le samedi 4 décembre. Pour la Charente, nous pourrions envisager de tenir un bureau de recrutement en s'appuyant sur l'expérience des cheminots qui ont l'habitude de ce genre d'initiative. Nous avons également proposé à l'USD de s'associer à cette démarche, nous savons que au moins pour ces deux métiers le nombre de postes est important. Ce n'est pas les seuls qui ont besoins de renforcer les effectifs, l'éducation ou le commerce ont également des besoins mais il est plus compliqué de proposer des postes devant la spécificité de ces métiers. Nous envisageons d'organiser ce bureau le 3 décembre prochain.

Les mobilisations dans la santé continuent, notamment à Camille Claudel où de nouveau une forte mobilisation a eu lieu en début de semaine. Depuis ce mardi également, nos camarades de la CPAM et de la CAF ont enclenché une mobilisation chaque mardi, avec un temps fort le 30 novembre auquel nous demandons à nos orgas de participer massivement.

Nous le voyons, les mobilisations commencent à se multiplier dans notre département, et il faut pousser pour que nos syndicats travaillent dans leurs entreprises ou administrations en s'appuyant sur la question des salaires, pensions et point d'indice pour construire le rapport de force. Travaillons à la mobilisation, construisons ce rapport de force nécessaire et entrainons avec nous les salariés pour gagner des augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail, les 32h… bref de réelles conquêtes sociales, nous pouvons le faire si toute la CGT s'y met.

À nos débats camarades !

***Union Départementale CGT** – 10 rue Chicoutimi – Ma Campagne – 16000 ANGOULÊME*
Tél. : 05 45 38 11 48
***Secrétariat de l'UD** : ud-cgt16@orange.fr*
Contact site Internet : *siteweb-cgt16@orange.fr* **site** : *http://www.cgt16.fr*

ANNEXE 2

État d'orga arrêté au 31 octobre 2021
Véronique BRUNET

Données issues des déclarations COGETISE arrêtées au 31/10/2020

	FNI				TIMBRES			
UL	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
CHARENTE LIMOUSINE	230	224	169	142	2388	2267	1852	567
COGNACAIS	784	817	757	611	7804	7524	6876	2511
GRAND ANGOULEME	2559	2451	2426	1934	25057	24135	24238	10593
HORTE ET TARDOIRE	119	145	110	102	1342	1488	1134	585
RUFFECOIS	199	208	124	98	2012	1960	1269	502
SUD CHARENTE	242	214	171	124	2459	2248	1786	707
Total général	**4134**	**4059**	**3757**	**3011**	**41063**	**39622**	**37155**	**15465**

comparaison		75				1441		
M22 2020/2019 (4041 FNI/; 38579 T)			-257				-1424	
Perte financière							17 800 €	
Part UD							3 070,50 €	
M10 2021/2020 (2751 FNI/15671 T))				260				-206
Perte OU Gain								2 575,00 €
Part UD								444,19 €
Potentiel 2020			140					
Total estimé 2020			3897					
			162					

Syndicats sans versement en 2020

UL Charente Limousine: SOFPO (15)
UL Cognac: TERRITORIAUX COGNAC (6), Véolia (11)
UL Grand Angoulême: Association Père le Bideau (5) , Renault (4). Base Inter ROULLET (13), Ingéliance (7)
Onet (7) sont des syndicats fermés sur 2020. Territoriaux Ruelle/Touvre(4), Crédit mutuel (27) et Deschamps (2) n'apparaissent plus
UL Horte et Tardoire: PACKETIS (12). Maroquinerie (5) fermé en 2020. Leclerc n'apparait plus
UL Ruffec: SMR (53)
UL Sud Charente: Multipro SC (30)
Syndicats départx: Aide à Dom (21)

Syndicats sans versement en 2021

UL Charente Limousine: Comité local des privés , Individuels Retraités Métaux, COOP ATLANTIQUE
UL Cognac: BNS GLASSPACK, DS SMITH PACKAGING, SNEIP, TARANSAUD, VERRIERS & CERAMISTES
UL Grand Angoulême: AFPA, ARTS ENERGY SAFT AFT, CAF, LABORATOIRE ST ROCH, COMITE LOCAL DES PRIV ES D'EMPLOI,
DDASS 16, DDTEFP 16, EIFFAGE ENERGIE, FIMK, FIRST LABO , GOND PONTOUVRE TX MAIRIE, HAMELIN,HERTUS, IDEAL STANDARD, I.P.C,
O, ISLE D'ESPAGNAC TX MAIRIE, CHARENTE LIBRE, PACKETIS ANGOULEME, PAPETERIE SAINT MICHEL, SELP/SAS, SNEIP, VG GOOSSENS
UL Horte et Tardoire: FAURECIA
UL Ruffec: SCACHAP, SECTION MULTIPRO RETRAITES RUFFECOIS
UL Sud Charente: PLASTIQUES VENTHENAT BARBEZIEUX
Syndicats départx: Petites collectivitées, Coop Atlantique,

ANNEXE 3

PLAN DE FORMATION

UD CGT DE LA CHARENTE

2022

JANVIER			
S 1	JOUR DE L'AN		
D 2			
L 3			
M 4			
M 5			
J 6			
V 7			
S 8			
D 9			
L 10	PRUDIS - session 6		
M 11			
M 12			
J 13			
V 14			
S 15			
D 16			
L 17		NIVEAU 2 Partie 2	
M 18			
M 19			
J 20	S'impliquer		
V 21	JE 32H		
S 22			
D 23			
L 24	COGITIEL (hors trésorerie)		
M 25	COGITIEL (hors trésorerie)		
M 26	RENFORCER LA CGT		
J 27		Lutte contre idées d'ED (Ruelle)	
V 28			
S 29			
D 30			
L 31	CARSAT (ULGA)		S5

FÉVRIER			
M 1	CARSAT 1ère session (ULGA)		SEMAINE 5
M 2			
J 3	S'impliquer dans la CGT (UL :)		
V 4			
S 5			
D 6			
L 7	Militer à la retraite		SEMAINE 6
M 8			
M 9			
J 10	S'impliquer dans la CGT (ULGA)		
V 11	Lutte contre les idées d'ED		
S 12			
D 13			
L 14			SEMAINE 7
M 15			
M 16			
J 17			
V 18			
S 19			
D 20			
L 21			SEMAINE 8
M 22			
M 23			
J 24			
V 25			
S 26			
D 27			
L 28	CSE - CSSCT		S9

MARS			
M 1	CSE - CSSCT		SEMAINE 9
M 2			
J 3			
V 4			
S 5			
D 6			
L 7	DÉLÉGUÉ SYNDICAL		SEMAINE 10
M 8		S'impliquer (UL :)	
M 9			
J 10		S'impliquer (ULGA)	
V 11			
S 12			
D 13			
L 14	PARTICIPER Module 1		SEMAINE 11
M 15			
M 16			
J 17	COGITIEL		
V 18			
S 19			
D 20			
L 21	Politique financière des syndicats		SEMAINE 12
M 22			
M 23			
J 24			
V 25			
S 26			
D 27			
L 28	PARTICIPER Modules 2 et 3		SEMAINE 13
M 29			
M 30			
J 31			

AVRIL			
V 1	PARTAGER - Modules 2 et 3		SEM 13
S 2			
D 3			
L 4	CSE - ECO		SEMAINE 14
M 5		S'impliquer (ULGA)	
M 6			
J 7			
V 8			
S 9			
D 10			
L 11	Conseiller du salarié Approfondissement		SEMAINE 15
M 12			
M 13	ANIMER UN SYNDICAT Mod 1		
J 14			
V 15			
S 16			SEMAINE 16
D 17			
L 18	LUNDI DE PÂQUES		
M 19			
M 20			
J 21			
V 22			
S 23			
D 24			
L 25			SEMAINE 17
M 26			
M 27			
J 28			
V 29			
S 30			

MAI			
D 1	FÊTE DU TRAVAIL		
L 2	PARTICIPER Module 1		SEMAINE 18
M 3			
M 4			
J 5	S'impliquer dans la CGT (ULGA)		
V 6			
S 7			
D 8	VICTOIRE 1945		
L 9	CARSAT 2e session (ULGA)		SEMAINE 19
M 10			
M 11			
J 12	S'impliquer dans la CGT (UL :)		
V 13			
S 14			
D 15			
L 16	PARTICIPER Modules 2 et 3		SEMAINE 20
M 17			
M 18			
J 19			
V 20			
S 21			
D 22			
L 23			SEM 21
M 24			
M 25			
J 26	ASCENSION		
V 27	PONT (UD FERMÉE)		
S 28			
D 29			
L 30	Renforcer la CGT		S 22
M 31			

JUIN			
M 1	Renforcer la CGT		SEMAINE 22
J 2	S'impliquer dans la CGT (UL :)		
V 3			
S 4			
D 5			
L 6	PENTECÔTE		
M 7			SEMAINE 23
M 8			
J 9			
V 10			
S 11			
D 12			
L 13			SEMAINE 24
M 14		S'impliquer	
M 15			
J 16			
V 17			
S 18			
D 19			
L 20			SEMAINE 25
M 21			
M 22			
J 23			
V 24			
S 25			
D 26			
L 27	PRUDIS - mesure d'instruction		SEMAINE 26
M 28			
M 29			
J 30			

> vacances scolaires (zone A - Bordeaux-Poitiers)

> être acteur toute sa vie syndicale

> outiller pour le mandat

> outiller à la responsabilité

> autres formations/journées d'étude

PLAN DE FORMATION

UD CGT DE LA CHARENTE

2022

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER 2023	
V 1	PRUDIS - mesure d'instruction	L 1		J 1		S 1		M 1	TOUSSAINT	J 1	Participer Mod 2 et 3 / S'impliquer dans la CGT (UL :)	D 1	JOUR DE L'AN
S 2	SEM 26	M 2		V 2		D 2	SEM 35	M 2	SEM 44	V 2		L 2	
D 3		M 3		S 3	SEMAINE 31	L 3	ANIMER UN SYNDICAT Mod 2	J 3		S 3		M 3	
L 4		J 4		D 4		M 4		V 4		D 4		M 4	
M 5		V 5		L 5	CARSAT 3e session (ULGA)	M 5		S 5		L 5	PRUDIS - incidents de procédure	J 5	SEMAINE 1
M 6		S 6		M 6		J 6	S'impliquer dans la CGT	D 6		M 6		V 6	
J 7	SEMAINE 27	D 7		M 7		V 7	SEMAINE 36	L 7	Retraité / retraitable / S'impliquer	M 7	SEMAINE 49	S 7	
V 8		L 8		J 8		S 8		M 8		J 8		D 8	
S 9		M 9		V 9		D 9		M 9	SEMAINE 45	V 9		L 9	
D 10		M 10		S 10	SEMAINE 32	L 10	Développer Mod 1 / Renforcer la CGT	J 10		S 10		M 10	
L 11		J 11		D 11		M 11		V 11	ARMISTICE 1918	D 11		M 11	SEMAINE 2
M 12		V 12		L 12	PARTICIPER Module 1	M 12		S 12		L 12	CSE - ECO	J 12	
M 13		S 13		M 13		J 13		D 13		M 13		V 13	
J 14	ÊTE NATIONAL	D 14		M 14		V 14	SEMAINE 37	L 14	PARTICIPER Module 1	M 14	SEMAINE 50	S 14	
V 15	SEMAINE 28	L 15	ASSOMPTION	J 15	S'impliquer dans la CGT (UL :)	S 15		M 15		J 15		D 15	
S 16		M 16		V 16		D 16		M 16		V 16		L 16	Développer Mod 2
D 17		M 17		S 17	SEMAINE 33	L 17	CSE - ECO / Politique financière des syndicats	J 17	Conseiller du salarié approfondisseme / Renforcer la CGT	S 17		M 17	
L 18		J 18		D 18		M 18		V 18		D 18	SEMAINE 46	M 18	SEMAINE 3
M 19		V 19		L 19	CSE - CSSCT	M 19		S 19		L 19		J 19	
M 20		S 20		M 20		J 20		D 20		M 20		V 20	
J 21	SEMAINE 29	D 21		M 21		V 21	SEMAINE 38	L 21	CSE - CSSCT	M 21		S 21	
V 22		L 22		J 22		S 22		M 22		J 22	SEMAINE 51	D 22	
S 23		M 23		V 23		D 23		M 23		V 23		L 23	
D 24		M 24		S 24	SEMAINE 34	L 24		J 24		S 24		M 24	
L 25		J 25		D 25		M 25		V 25	SEMAINE 47	D 25	NOËL	M 25	
M 26		V 26		L 26	PARTICIPER Modules 2 et 3	M 26		S 26		L 26		J 26	SEMAINE 4
M 27		S 27		M 27		J 27	SEMAINE 43	D 27		M 27		V 27	
J 28	SEMAINE 30	D 28		M 28		V 28		L 28	PARTICIPER Modules 2 et 3	M 28	SEMAINE 52	S 28	
V 29		L 29		J 29		S 29		M 29		J 29		D 29	
S 30		M 30		V 30	SEM 35	D 30		M 30	SEM 48	V 30		L 30	SEM. 5
D 31		M 31				L 31	S44			S 31		M 31	

- > vacances scol. (zone A - Bx-Poitiers)
- > être acteur toute sa vie syndicale
- > outiller pour le mandat
- > outiller à la responsabilité
- > autres formations/journées d'étude